

L'Écho-rridor

Journal d'information de la Fondation du Mont St-Bruno



ÉTÉ 2007

Chères membres, chers membres,

C'est avec plaisir que je vous fais parvenir l'édition été 2007 de notre bulletin d'information. En plus de nouvelles et d'activités à venir à propos de notre projet du Corridor forestier du mont Saint-Bruno, vous trouverez le témoignage d'un passionné de la nature, les observations estivales ainsi que les avantages d'une des options de conservation : la vente à rabais.

Bonne lecture !

Sauver la biodiversité, un hectare à la fois !

C'est le nom de l'article qui est paru dans le journal l'Information de Sainte-Julie et dans le journal de Saint-Bruno récemment, suite à une entrevue concernant le travail réalisé par l'équipe du *Corridor forestier*. En effet, il s'agit au départ de communiquer avec chacun des propriétaires de terrains situés dans le *Corridor forestier* afin d'obtenir l'autorisation de faire des inventaires fauniques et floristiques des espèces qui s'y retrouvent. Par la suite, rencontrer ces propriétaires de boisés et de milieux naturels afin de leur remettre un cahier du propriétaire contenant toute l'information sur les espèces à statut particulier retrouvées sur leur propriété, leur signifier les recommandations de protection ainsi que les options de conservation, c'est un travail de longue haleine.

On continue de voir les fruits de cette approche personnalisée. 14 propriétaires du boisé de Varennes/Verchères/St-Amable se sont engagés à protéger et à conserver eux-mêmes la biodiversité sur leur terrain par le biais d'une *déclaration d'intention*. Il s'agit des propriétaires de terrains boisés avec présence de plusieurs espèces végétales et animales à statut précaire. Au total, on compte plus de **140 hectares protégés** dans ce boisé !.

À ce sujet, vous trouverez à l'intérieur de ce bulletin le témoignage de M. Arthur Caisse qui démontre ses motivations à s'engager à la protection de son milieu boisé. D'autres propriétaires seront rencontrés dans les mois à venir dans plusieurs secteurs identifiés prioritaires tels que Boucherville, Saint-Bruno, Carignan, etc.



Mais, il n'y a pas que des propriétaires qui souhaitent protéger les milieux naturels qui nous entourent, les municipalités s'impliquent également dans ces démarches. Nous avons reçu une résolution d'appui au projet de la part de 10 municipalités qui font partie du *Corridor forestier* : Boucherville, Saint-Jean-sur-Richelieu, Saint-Mathieu-de-Beloil, Saint-Marc-sur-Richelieu, Chambly, Carignan, Varennes, Verchères, Brossard et la MRC de la Vallée du Richelieu. Un travail de concertation est prévu afin de se pencher ensemble sur les défis liés à la préservation de ce *Corridor forestier* qui part de Boucherville, monte jusqu'à Varennes, Verchères, Calixa-Lavallée entoure Saint-Amable, pour redescendre jusqu'à Saint-Marc-sur-Richelieu, Saint-Mathieu-de-Beloil, qui traverse le mont Saint-Bruno, Saint Basile-le-Grand, Carignan pour se terminer à La Prairie.

Ultimement, on souhaite également aller au delà de la protection et de la conservation afin de mettre en valeur le territoire. Il faudrait que les milieux naturels soient ouverts au public là où on peut le faire. La conciliation homme/nature est très importante.

Romy Bazo, M.Sc.Env
Chargée du projet



Observations estivales

La saison estivale 2007 nous a permis de faire de bien belles découvertes! À notre plus grand bonheur, nous avons pu observer un couple de buses à épaulettes ainsi qu'un couple de tortues serpentine dans le secteur de Saint-Amable.

Récemment retiré de la liste des espèces en péril, les populations de buse à épaulettes demeurent sous observation. Ce magnifique rapace est principalement menacé par la perte et la dégradation de son habitat soit des forêts matures situées près de milieux humides.

Avec son apparence préhistorique, la tortue serpentine ne passe pas inaperçue. Son nom lui vient de son long cou qui ressemble à un serpent! Observez-là de loin car si elle se sent menacée, la tortue serpentine n'hésite pas à se défendre vigoureusement. D'ailleurs, son nom anglais est « snapping turtle »!

Karine Lehoux, biol.



Michel Lamarche

Une option de conservation avantageuse : La vente à rabais !

Possédez vous un boisé, un milieu naturel? Leur accordez-vous une grande valeur? Si vous voulez le protéger pour les générations futures mais que vous n'êtes pas en mesure d'en faire un don à un organisme de conservation, voici une option qui pourrait vous intéresser : **la vente à rabais**.

Les organismes de conservation disposent habituellement de sommes très limitées pour l'acquisition de terrains. Cette option présente plusieurs avantages intéressants, autant pour les organismes de conservation que pour les propriétaires. La vente à rabais permet à un propriétaire de vendre sa propriété à un organisme de conservation à un prix inférieur à sa valeur marchande et de recevoir un reçu de charité pour la différence entre la valeur marchande et le montant versé. Techniquement, il s'agit de combiner la vente d'une partie de la propriété à la donation de l'autre partie. La valeur marchande devra être déterminée par un évaluateur agréé.

Voici un exemple : M. Lessard est propriétaire d'un terrain. La valeur marchande de sa propriété est de 100 000 \$. Il peut vendre une partie de sa propriété pour 60 000 \$ et recevoir un reçu de charité de 40 000 \$ pour l'autre partie.

Cela permet au propriétaire de toucher de revenus tout-en contribuant à la conservation des milieux naturels. Quant à l'organisme, il acquiert une plus grande propriété à moindre coût.

Pour toute information complémentaire, communiquez avec nous.

Un passionné de la nature : le témoignage de M. Arthur Caisse

C'est le jour de la fête du travail et M. Caisse nous attend chez lui pour recevoir son cahier du propriétaire. Il a vraiment envie de prendre connaissance de toute la richesse écologique que renferme sa propriété, même s'il la connaît par cœur. M. Caisse a la chance depuis 34 ans d'être propriétaire de plusieurs lots dans le bois de Verchères. Passionné par la nature, il peut parcourir son boisé pendant sept à huit heures par jour et ce, durant tous les saisons.

Depuis son enfance, il se retrouve ainsi dans la nature à observer les espèces fauniques, les chevreuils et particulièrement les oiseaux. Il s'y rendait déjà avec son père et ses oncles alors qu'il avait 12-13 ans et il n'a jamais cessé. Pour lui, dans le bois « ça se respira bien ». M. Caisse bénéficie d'un contact privilégié avec la nature et il a appris à connaître et à aimer chaque parcelle de ses boisés, ainsi que ses nombreux occupants ailés ou non.

Pour M. Caisse, il faut préserver ce précieux héritage et le transmettre !.

Activités à venir

**Le 24 et 25 novembre : atelier sur
« l'abattage directionnel des arbres »**

Cet atelier s'adresse aux propriétaires du boisé Varennes/Verchères/Saint-Amable/Saint-Mathieu-de-Beloil soucieux d'améliorer les techniques d'abattage manuel d'arbres. Une formation théorique et pratique est prévue à cet effet. Les inscriptions sont ouvertes à tous les propriétaires intéressés. 40 \$ avant le 12 octobre et 50 \$ après le 13 octobre. Les places sont limitées. La formation aura lieu à Verchères et l'inscription est obligatoire au 450-536-0422 poste 233.

Visitez le site du Corridor forestier au :

www.nature-action.qc.ca/corridor_forestier

Fondée en 1996, la Fondation du Mont St-Bruno est un organisme sans but lucratif.
C.P. 172, St-Bruno-de-Montarville (QC) J3V 4P9. Téléphone : (450) 536-0422 poste 227 Télécopieur : (450) 536-0458.

Courriel : Fondation_mont_st_bruno@hotmail.com

Avec la participation financière :

Ouébec
Ressources Naturelles et Faune

Canada
Programme d'intendance de
L'habitat des espèces en péril

**Fondation
de la faune
du Québec**

**FONDATION DU
MONT ST-BRUNO**
**NATURE ACTION
QUÉBEC**